

✚ Après correction de la date, le compte rendu du dernier comité directeur est approuvé à l'unanimité.

✚ Présentation de Karine TABLIN :

- Présidente de la Ligue Basse Normandie depuis 2008, élue à la FFTT en 2010.
- Fait le tour des Ligues pour voir comment fonctionnent les Comités Directeurs.
- A assisté à plusieurs comités directeurs de Ligue et réunions de clubs qui furent très intéressantes.
- C'est la première fois qu'un élu fédéral participe à une réunion de notre Ligue.
- Une convention avec la Fédération a été signée jusqu'au 31 décembre 2014. Jusqu'à présent, les conventions étaient calquées en année sportive. Dorénavant elles le seront en année civile. 6 500 € ont été accordés pour la période allant de juillet à décembre 2014. Christian RIGAUD et Karine TABLIN sont en attente de la mise en place des nouvelles régions afin de connaître les nouveaux besoins des Ligues qui en découleront pour rentrer dans le schéma de la Fédération. Le but étant de fédérer.
- L'enveloppe fédérale pour les conventions de développement des 13 futures ligues va s'élever à 130 000 €.
- Jusqu'à présent, les ligues n'ayant pas de CTS mais ayant embauché un CTF avaient droit à une aide particulière. A l'avenir ce ne sera plus le cas. L'aide sera personnalisée en fonction des choix de la Ligue (en fonction des axes de développements fédéraux), des besoins locaux et des actions engagées.
- Pour information, le coût des heures passées par notre CTF pour des missions fédérales peut être estimé à environ 10 500 € pour l'année 2014.
- Avec la réforme territoriale et le rapprochement des Ligues (13 au lieu de 22), une mutualisation des CTS peut être envisagée car un CTS par Ligue serait idéal.

✚ Informations diverses :

- Lors de la réunion fédérale du 17 janvier dernier, le Président de la Fédération a demandé à Thierry ALBERTIN de présenter la fusion des Ligues Provence et Côte d'Azur. Thierry participera aux diverses réunions de rapprochement des Ligues pour faire part de son expérience.
- Un constat : la part Fédérale de notre licence FFTT est la plus basse comparée aux autres Fédérations Olympiques. Cela semble compliqué d'augmenter la part fédérale car Karine TABLIN signale que ce sont les ligues et comités qui ont le pouvoir de voter les tarifs.
- Lors de la remise des trophées du sport, le président a rencontré la chargée de mission « Marseille, capitale européenne du sport 2017 », auprès de M. CANAPA. Le 24 février, il a rendez-vous avec le chargé des sports de la ville de MARSEILLE pour étudier la faisabilité des championnats de France Seniors en 2017.

✚ Tour de table pour présenter les différents membres du Comité Directeur

- Gérard LONGETTI : Responsable du développement à la Ligue et chargé de mission à la FFTT
- Arnaud GEBLEUX : Représentant et Président du CD 13
- Michel DELORME : Responsable du championnat par équipes
- Sabine TRENS : Membre du bureau et Présidente de CD 04

Présents :

- Ch. ACHET
- Th. ALBERTIN
- M. DELORME
- R. DEVARLINCOURT
- JP. ESPIEU
- A. GEBLEUX
- N. IONNIKOFF
- G. LONGETTI
- O. PERRET
- S. POIRRIER
- E. RAOUL
- S. TRENS
- M. VASSALO


Invités :

- C. GEBLEUX
- G. FARCE
- K. TABLIN



2

- Rosine DEWARLINCOURT : Responsable de la commission féminine
- Guy FARCE : Président du CD 83
- Serge POIRRIER : Secrétaire général
- Thierry ALBERTIN : Président de la Ligue et chargé de mission à la FFTT
- JP ESPIEU : Responsable de la CREF, membre du groupe fédéral de la branche « dirigeants »
- Michel VASSALO : Responsable de la commission des vétérans, Président de CD 06 et chargé de mission à la FFTT
- Christian ACHET : Représentant du CD 84
- Nikita IONNIKOFF : responsable des commissions arbitrage et criterium fédéral
- Etienne RAOUL : Président de la commission sportive

 Point financier :

Didier SANDRINI a arrêté la comptabilité suite à sa mutation professionnelle. Depuis le mois de janvier, toutes les factures arrivent à la Ligue, Thierry fait le paiement et tient à jour un fichier qui est envoyé à Gérard LONGETTI pour vérification. Carine s'occupe des comptes clubs. Thierry passe à la Ligue pour classer les factures tous les 15 jours. La saisie se fera au siège administratif de la Ligue. Olivier PERRET, comptable de métier est sollicité pour savoir s'il veut bien devenir trésorier adjoint. Celui-ci accepte.

- Vote pour l'élection d'Olivier PERRET pour le poste de trésorier adjoint : Oui à l'unanimité.


 Dossier CNDS :

Les présidents de comités ont été conviés à la réunion de ce jour pour discuter de l'élaboration des dossiers de demande CNDS. En effet, cette année la Ligue doit centraliser les demandes conjointes de la Ligue et des Comités Départementaux afin de favoriser la cohérence et l'articulation de tous les projets.

Chaque comité fera donc sa demande de sur la base de celle de l'année dernière, plus 10 % (Montant global de la saison dernière: 73 800 €). Les CD 04 et 05 n'ayant encore jamais fait de demande, il a été décidé que le responsable de l'ETR, Olivier SKENADJI, les aidera à monter les dossiers pour cette année (montant demandé : 1 500 €). Il faudra tenir compte de ces nouveaux chiffres dans la répartition.

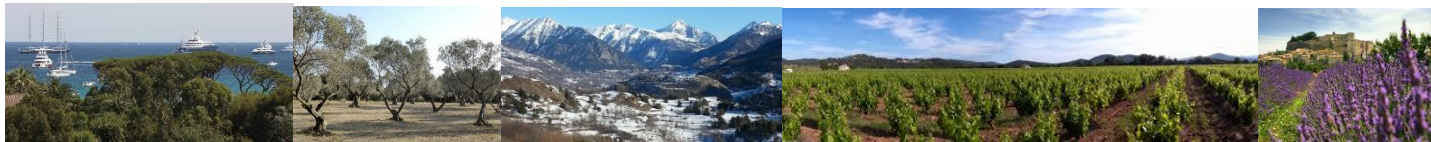
Le Comité directeur définit une date butoir de dépôt des dossiers : 19 mars 2015 avant 16 heures, à la Ligue.

Il appartiendra à la Ligue de renseigner un récapitulatif à l'intention de la DRJSCS PACA avant le 28 mars prochain des montants demandés par les CD et la Ligue.

 Point sur les conventions :

Le comité 04 vient de signer une convention portant sur la formation de Jeunes Animateurs Fédéraux et Animateurs Fédéraux. Un avenant avec la signature du nouveau président du comité des hautes alpes sera fait.

Les comités des Alpes Maritimes (axe : cordons) et Vaucluse (axe : féminines) n'ont toujours pas signé de convention. Th. ALBERTIN rappelle son souhait de trouver des axes communs CD/LIGUE pour travailler avec ces deux départements restants avant la fin de son mandat (comme il s'y était engagé) et attend des propositions.



✚ Point sur les Licences :

Une nouvelle licence, la licence événementielle a été créée par la Fédération. Seul le comité des Bouches du Rhône en crée. Pour informer les clubs, un courrier va être envoyé par mail, et un article dans PACA PING INFO CLUBS sera publié, pour les encourager à en faire. Par contre, seuls les Comités et la Ligue sont habilités à les saisir dans SPID. Des lots seront achetés et distribués aux clubs qui voudront participer aux opérations.

✚ Tour des commissions :

- Carine ayant une charge de travail non négligeable sur la partie finances, il faut l'alléger. Les résultats sportifs du championnat par équipes sont consultables sur SPID donc les fichiers ne seront plus édités.
 - Le responsable de la commission Arbitrage établira et enverra les convocations pour soulager Carine. Il s'engage à essayer de faire l'envoi des convocations au minimum 7 jours avant une journée de championnat (et si possible la semaine précédente) afin que les JA désignés d'office puissent s'organiser.
 - Critérium fédéral : une question se pose sur le règlement des frais d'organisation à CAVALAIRE pour les 4 tours. Le club a fait des demandes pour 2 salles à 16 tables et non pour un lieu à plus de 25 tables
- Vote : Oui à l'unanimité pour l'indemnité d'organisation d'un seul lieu à plus de 25 tables (comme cela avait été mis dans le cahier des charges initial).

• Commission féminine :

- Mme CARLU, de la Fédération, a demandé ce qui a été fait au niveau des féminines en PACA. Rosine a renvoyé le document.
- Contact avec chaque responsable de comité en vue d'une réunion.
- Le 17 avril, le tennis de table a été sollicité par le CROS Côte d'Azur à SOPHIA pour faire une démonstration de FIT PING.
- Térésa DIAZ a validé sa formation de formateur d'animateurs FIT PING. Une première formation devra avoir lieu en présence d'un responsable fédéral.

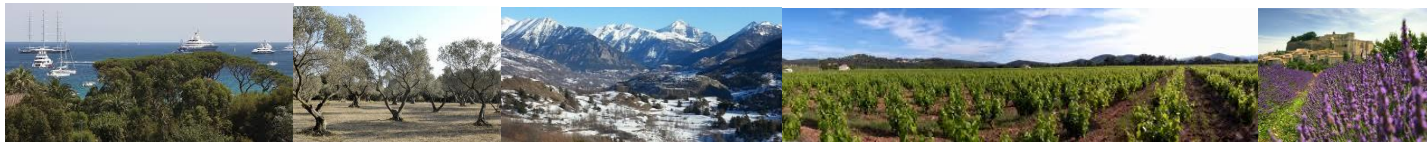
• Commission jeunes et technique :

Ce matin, les membres du bureau ont validé l'achat de nouvelles tenues pour les compétitions jeunes.

- Le responsable n'a pas eu d'écho du top 8 donc tout s'est bien passé
- TOP DETECTION : la matinée s'est bien passée, l'après-midi fut un peu plus compliquée.
- Après l'attente du programme des jeunes, aucun joueur n'ira à l'open de BUDAPEST dans un mois. Par contre, deux joueurs iront à LINZ et deux équipes iront au championnat de France des régions (minimes et cadets garçons).

• Formations :

- Une formation d'Arbitres de club a eu lieu à PERTUIS : 23 candidats qui passeront la pratique lors du top de zone détection. Un appel à candidature sera envoyé pour les arbitres désirant y participer. Une indemnité leur sera donnée comme pour le tour de critérium N2.
- Une formation JA2 aura lieu les 28 février et 1^{er} mars 2015



- Un module EDUC PING devait avoir lieu au CREPS d'AIX EN PROVENCE ; celle-ci fut reporté car à ce jour, la Fédération n'a reçu que deux inscriptions. La Fédération a été pénalisée de 1 100 € (défraiement au CREPS pour annulation).

- Commission sportive :

4 Rien à signaler, cette commission fonctionne bien.

- Santé Ping Tour :

5 dates arrêtées dans les départements des Bouches du Rhône, Var et Vaucluse :

- PERTUIS le 20 mars 2015
- AUBAGNE le 13 avril 2015
- TOULON le 15 avril 2015
- ISTRES le 17 avril 2015
- LA GARDE le 24 avril 2015

- Ping Tour :

1 dossier accepté par la FFTT à ISTRES le 05 septembre 2015 (étape type 2)

✚ Informations diverses :

- La demande d'aide financière au Conseil Régional pour l'organisation du congrès fédéral à ANTIBES a été refusée. Le repas sera tout de même pris en charge et géré par le comité des Alpes Maritimes et la Ligue (montant maximum de l'aide : 6000 €).
- Guy FARCE demande qu'à partir de la saison prochaine, la Ligue ne ré-affilie les clubs qu'après accord des comités.
- Karine TABLIN remet le mérite fédéral à Sabine TRENS (absente à l'AG fédérale).

Séance levée à 18 h 45. La prochaine réunion aura lieu le 18 Avril 2015 à MANDELIEU.